

UNIVERSITÉ DE MONCTON

RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

**PRÉSENTÉ AU
COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
ET AU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**PAR LE VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION
ET AUX RESSOURCES HUMAINES**

CEX-190128 ET CGV-190413

RECOMMANDATIONS OU NOMINATIONS PRÉSENTÉES AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AU CONSEIL DES GOUVERNEURS POUR RATIFICATION

En vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et des dispositions prévues aux paragraphes 87(1) et 88(1) des *Statuts et règlements*, et compte tenu des objectifs visés par cette politique et ces règlements, voici les recommandations présentées au CEX et au CGV aux fins de ratification :

Aucune recommandation n'est présentée pour ratification par le CEX et le CGV.

NOMINATIONS FAITES PAR LE VRER ET LE VRARH (Pour information au CEX et au CGV)

En vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs visés par cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH :

CAMPUS DE MONCTON (UMCM)

1. Le professeur **Julien CHIASSON** (Département d'informatique) a été nommé directeur par intérim de son Département pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 août 2019, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
2. Le professeur **Étienne DAKO** (École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales) a été nommé directeur par intérim du Centre de recherche sur les aliments (CRA) pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 76 des *Statuts et règlements* de l'Université.
3. Le professeur **Maurice RAYMOND** (Département d'études françaises) a été nommé directeur par intérim de son Département pour la période du 14 janvier 2019 au 30 juin 2019, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

MODIFICATION (suivi au rapport CEX-181114) (Pour information au CEX et au CGV)

Campus d'Edmundston

Le professeur suivant renonce à sa sabbatique :

Lacina COULIBALY
École de foresterie

Type C

1er janvier 2020 au 30 juin 2020

UNIVERSITÉ DE MONCTON

RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

**PRÉSENTÉ AU
COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL DES GOUVERNEURS ET
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**PAR LE VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION
ET AUX RESSOURCES HUMAINES**

CEX-190312 ET CGV-190413

RECOMMANDATIONS OU NOMINATIONS PRÉSENTÉES AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AU CONSEIL DES GOUVERNEURS POUR RATIFICATION

En vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et des dispositions prévues aux paragraphes 87(1) et 88(1) des *Statuts et règlements*, et compte tenu des objectifs visés par cette politique et ces règlements, voici les recommandations présentées au CEX et au CGV aux fins de ratification :

Aucune recommandation n'est présentée pour ratification par le CEX et le CGV.

NOMINATIONS FAITES PAR LE VRER ET LE VRARH (Pour information au CEX et au CGV)

En vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs visés par cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH :

CAMPUS DE MONCTON (UMCM)

1. La professeure **Penelopia IANCU** (École de travail social) a été nommée directrice adjointe de son École pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.